

13 mai 2014

La France et le Japon signent une convention de reconnaissance mutuelle des études supérieures

Le 5 mai, le Premier ministre Abe et le Président de la République française ont parrainé, la cérémonie de signature d'une convention de reconnaissance mutuelle des études (convention de reconnaissance mutuelle des études, des diplômes et des crédits en vue d'une poursuite d'études dans les établissements d'enseignement supérieur du Japon et de la République Française) entre la France et le Japon.



Cérémonie de signature en présence du Premier ministre du Japon et du Président de la République française, le 5 mai 2014.



Les représentants de la CPU et de la CDEFI accueillis au Japon par la JANU, le 11 avril 2014.

Signée à l'occasion de la visite de M. Abe en France, cette convention marque une nouvelle et importante étape dans le renforcement de la coopération universitaire franco-japonaise, objectif que s'étaient fixé le Premier ministre japonais et le Président de la République française il y a près d'un an lors de la visite présidentielle au Japon en juin 2013.

À l'issue de plusieurs mois de négociations, la Japan Association of National Universities (JANU), la Conférence des présidents d'universités (CPU) et la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) - les trois signataires de la convention - se sont accordés sur une grille de lecture des diplômes des deux pays permettant d'établir des correspondances de niveau d'études. Cette convention a pour but de servir de référence et propose, par exemple, que les étudiants japonais, dont la scolarité n'est pas sanctionnée par un "baccalauréat", puissent s'inscrire en première année de Licence en France sous certaines conditions, et que les titulaires d'une Licence française puissent être directement admis en Shûshi au Japon.

La mobilité des étudiants et le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur des deux pays devraient ainsi être grandement facilités par cette convention.

Contact presse: Sakura Tsuda

Tél.: 03-5798-6008 - Courriel: sakura.tsuda@institutfrancais.jp

www.institutfrancais.jp



